



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS

N°s 26.01, 26.02, 26.03, 26.04, 26.05, 20.07.01.26 et 23.06.01.26

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, de ce qui suit :

Lors de la séance du Conseil du 12 janvier 2026, les règlements suivants ont été adoptés :

- Règlement n° 26.01 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2026
- Règlement n° 26.02 relatif à la tarification pour les biens et services de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil
- Règlement n° 26.03 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus
- Règlement n° 26.04 sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Règlement n° 26.05 relatif à la publication des avis publics municipaux
- Règlement n° 20.07.01.26 modifiant le règlement n° 20.07 relatif à l'utilisation de l'eau d'aqueduc et aux autres services se rattachant à l'aqueduc afin de modifier certaines dispositions tarifaires
- Règlement n° 23.06.01.26 modifiant le règlement n° 23.06 décrétant les règles de fonctionnement et le code de conduite du camp de jour municipal afin de modifier certaines dispositions tarifaires, les modalités de paiement et de fonctionnement

Ces règlements ont reçu les approbations requises par la Loi et sont entrés en vigueur le 16 janvier 2026.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements sur le site Internet municipal ou peut en faire la demande par courriel à l'adresse : greffe@stmathieudebeloeil.ca.

DONNÉ à, Saint-Mathieu-de-Beloeil, ce 16 janvier 2026.


Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière

17 février 2026

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, conformément à la loi et aux procédures de la Municipalité, par la mise en ligne de l'avis sur le site internet officiel de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://stmathieudebeloeil.ca>, le 16 janvier 2026, entre 8 h et 17 h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 janvier 2026.


Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière